La gestion du cabinet de l'orthophoniste libérale



INTERVENANT

Jean-Michel GASTON-CONDUTE, Orthophoniste



OBJECTIFS

Aujourd'hui, la comptabilité et les déclarations fiscales peuvent être confiées à un comptable, être en grande partie assurées par le logiciel de télétransmission, voire même réalisées en ligne par un robot à partir des relevés bancaires. Mais dans tous les cas, ces solutions ne permettent pas d'avoir une visibilité sur l'exercice en cours ou à venir et donc d'anticiper ses investissements et de planifier son activité.

Cette journée vous permettra d'appréhender les différents aspects de la gestion du cabinet et d'établir un budget prévisionnel afin d'envisager sereinement la suite de votre activité. Les objectifs sont :

- Connaitre les bases de la comptabilité, savoir lire les documents comptables, connaitre les principales obligations.
- Maîtriser un outil Excel pour l'établissement d'un budget prévisionnel.



VOLUME HORAIRE

7 h 00



DATES ET HEURES

Vendredi 29 novembre 2019 De 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30



EFFECTIF

20 orthophonistes



LIEU

Nantes, Loire-Atlantique (44)



FRAIS D'INSCRIPTION

210 €



Questionnaires

Évaluation des acquis initiaux, Satisfaction (en ligne), Évaluation des acquis finaux.



PROGRAMME

La gestion du cabinet de l'orthophoniste libéral

Vendredi 29 novembre 2019



Matin

9 h oo Présentation et attente des stagiaires

9 h₄₅ Exercer en libéral

Généralités sur les aspects juridiques de l'exercice libéral

10 h 15 Connaître les obligations comptables et fiscales Généralités sur les obligations comptables et fiscales

11 hoo Pause

11 h₁₅ Lire les comptes annuels

Analyser les documents comptables et lire les comptes annuels

Lister les principales opérations comptables

12 h₃₀ Repas



Après-midi

14 h 00 Gérer comptablement son activité libérale

Utiliser son logiciel de gestion de cabinet

Faire appel aux services d'un expert-comptable, d'une AGA

14 h 30 Etablir un budget prévisionnel

Présentation et constitution de l'outil Excel

Mise en pratique à partir des données personnelles

16 h₃₀ Pause

16 h 45 Evaluation de la journée

Atteinte des objectifs, réponses aux attentes

17 h 30 Fin de la formation

Nota bene : Les stagiaires doivent disposer d'un ordinateur, de leur planning de RDV et des documents comptables de leur dernier exercice (2035 et bilan comptable 2017 + avis de cotisations URSSAF et CARPIMKO).

Le programme est susceptible d'être modifié par le formateur en fonction des questions des stagiaires.